

## Déploiement du service national universel en Nouvelle-Aquitaine

Les services de l'État et les têtes de réseaux associatifs se sont réunis le 28 janvier dernier pour s'assurer du déploiement du service national universel (SNU) pour les jeunes âgés de 15 à 17 ans en 2022 dans les douze départements de la région Nouvelle-Aquitaine. Cette année, 4 500 jeunes néo-aquitains pourront être accompagnés sur ce dispositif qui comprend un séjour de cohésion et une mission d'intérêt général.

[Lire le communiqué de presse](#)

Le SNU s'adresse à **tous les jeunes français âgés de 15 à 17 ans qui souhaitent s'investir dans une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale**. Il comporte un séjour de cohésion et une mission d'intérêt général. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement s'il le souhaite dans un dispositif de volontariat existant.

Après une expérimentation en 2019 dans 13 départements en France (dont la Creuse en Nouvelle-Aquitaine) et un report du SNU pour raisons sanitaires en 2020, **2 000 jeunes néo-aquitains ont participé à un des 13 séjours de cohésion organisés dans la région du 20 juin au 2 juillet 2021**.

Une majorité de ces jeunes a pu poursuivre sur la phase 2 du SNU en s'engageant dans une mission d'intérêt général telle que : préparations militaires, sapeurs-pompiers volontaires, centres de vaccination, missions dans des associations variées : sport, solidarité, environnement et développement durable....

Pour 2022, la montée en puissance du SNU se traduit en Nouvelle-Aquitaine par :

- **La possibilité d'accompagner 4 500 jeunes sur ce dispositif,**
- **Trois périodes différentes dans l'année 2022 pour le séjour de cohésion :**
  - 13 au 25 février
  - 12 au 24 juin
  - 3 au 15 juillet
- **Le développement de missions d'intérêt général.**

Pour les séjours du mois de février, les inscriptions sont closes. Ce sont 368 jeunes dans la région qui participeront aux 4 séjours de cohésion qui vont s'organiser en Charente-Maritime, Corrèze, Creuse et Landes. Pour les séjours de juin et juillet qui se dérouleront dans tous les départements, les inscriptions sont possibles jusqu'au 31 mars 2022 via la plateforme nationale : <https://www.snu.gouv.fr> .